

trade among us more secure and dispute settlement more equitable.

Finally, the declaration on energy indicates that the Federal Government is committed to security of supply of energy for all Canadians.

These additional understandings, together with this Government's commitment to improve and streamline training and other adjustment assistance programs and policies, will ensure that Canadians will benefit from a rules-based international trading system geared to the changes taking place in the global economy.

In deciding to implement the Agreement, the Government was persuaded by three overriding considerations:

- the importance of global trade and investment to the well-being of all Canadians;
- the long-standing commitment of Canada to a fair and open international trade and investment regime; and
- the critical role played by agreed rules and procedures in securing equal opportunities for Canadians in a world of much larger and more powerful trading entities.

The Government was equally guided by the concern expressed by many Canadians that Canada could not afford to become overly dependent on one economic relationship and thus captive to the needs and priorities of another country and its government. It is satisfied, however, that within the context of the successful conclusion of the multilateral trade negotiations in Geneva earlier this month, a better basis has been laid for ensuring that the NAFTA will become a building block rather than a stumbling block to the development of an even more vibrant and effective multilateral trading regime.

Canada stands ready to work with the countries of Latin America, Asia-Pacific and the rest of the world. We will respond to their aspirations to modernize and open their economies to the same extent as Mexico has done under the NAFTA. Both the revitalized GATT and the NAFTA provide the means to achieve this objective. From Canada's perspective, the aim is to broaden the scope of rules-based international trade and investment and increase the opportunities for Canadian traders and investors around the world.

The fundamental importance of trade to the Canadian economy is a reality that has been recognized by every government throughout Canada's history. Indeed, the continuity of Canada's status as a trading nation, critically dependent on international trade and investment, is well illustrated by the singularity in the conclusions of the three

les États-Unis et le Mexique en vue de l'élaboration de règles et de procédures qui garantiront que de nouvelles règles applicables aux subventions et au dumping accroîtront la sécurité des échanges entre les trois parties et conféreront au règlement des différends un caractère plus équitable.

Enfin, la déclaration sur l'énergie indique que le gouvernement fédéral est attaché à la sécurité de l'approvisionnement en énergie de tous les Canadiens.

Ces ententes supplémentaires, conjuguées à l'engagement du gouvernement actuel d'améliorer et de rationaliser la formation ainsi que d'autres programmes et politiques d'aide à l'adaptation, feront en sorte que les Canadiens bénéficient d'un système commercial international fondé sur des règles et conçu en fonction des transformations que connaît l'économie mondiale.

Trois considérations d'une importance prépondérante ont incité le gouvernement à mettre en œuvre l'Accord :

- l'importance du commerce et de l'investissement à l'échelle mondiale pour le bien-être de tous les Canadiens;
- l'engagement déjà ancien du Canada envers un régime international qui soit équitable et ouvert pour ce qui concerne les échanges commerciaux et l'investissement; et
- le rôle déterminant que jouent des règles et procédures convenues en vue d'assurer l'égalité des chances aux Canadiens dans un monde comportant des entités commerciales beaucoup plus importantes et plus puissantes.

Le gouvernement a été tout aussi sensible à l'opinion formulée par de nombreux Canadiens, selon lesquels notre pays ne peut se permettre de devenir exagérément tributaire de rapports économiques avec un seul pays et, partant, otage des besoins et priorités d'un autre pays et de son gouvernement. Il a la conviction, toutefois, que le bon aboutissement des négociations commerciales multilatérales à Genève, il y a quelques jours, renforce les bases permettant de garantir que l'ALENA devienne un jalon plutôt qu'une entrave sur la voie de l'évolution d'un régime commercial multilatéral encore plus dynamique et efficace.

Le Canada est disposé à œuvrer en compagnie des pays d'Amérique latine, de la région de l'Asie-Pacifique et du reste du monde. Il appuiera leurs aspirations quant à la modernisation et à l'ouverture de leur économie dans la même mesure que le Mexique l'a fait aux termes de l'ALENA. Aussi bien la revitalisation de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Accord général ou GATT) que l'ALENA fournissent les moyens d'atteindre cet objectif. Du point de vue du Canada, l'objectif à poursuivre consiste à élargir la portée du commerce et de l'investissement internationaux fondés sur des règles, ainsi qu'à accroître les débouchés qui s'offrent aux négociants et investisseurs canadiens à travers le monde.

Tout au long de l'histoire du Canada, chacun des gouvernements a reconnu l'importance fondamentale du commerce pour l'économie de notre pays. D'ailleurs, la continuité du statut de pays commerçant du Canada, qui dépend dans une mesure cruciale du commerce et de l'investissement internationaux, ressort clairement de la singularité des conclu-